

nom de lieu

Rouchéou

antériorité

date la plus ancienne attestée :
1750source :
Généalogie Pinsolle de Lafille

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
Rouchéou	maison	Mora	BL	4843-635
secteur de Rouchéou	secteur cadastral	Mora	BM	4843-635

Rouchéou
(photo Max Loubère)

Actuellement le sens de ce nom est inconnu à Soustons et **Rouchéou** n'est pas présent dans les dictionnaires occitans. Faut-il y voir morphologiquement un composé de 'rouch' et du suffixe '-éou' ? Et dans ce cas, que signifie le radical, que signifie le suffixe ?

1 – Il peut être tentant, vu l'endroit, de rattacher 'rouch' à la rouche, une plante du genre carex poussant dans des lieux humides et marécageux, nous y sommes. L'étymon serait l'ancien bas francique *rusk « iris » (FEW, t. 16, p. 745a). Voir aussi CNRTL, <http://cnrtl.fr/definition/rouche>.

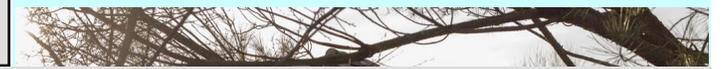
Simin Palay relève 'rouch' | 'routch', « rude, âpre » et 'ruche' (Gironde-Landes) « rude, rêche » ainsi que 'arroùch' « raide; escarpé, aride ; brûlé par le soleil », mots d'étymologies sans doute diverses. Il donne aussi Rouch comme nom de famille. On le rencontre en Languedoc : Ariège, Haute-Garonne, Aude, Hérault, Tarn, Lot-et-Garonne (geopatronyme.com).

Pour Marie-Thérèse Morlet, les noms de famille Rouch et Rouche, sont des variantes méridionales de Rouge | Lerouge et de Roche, d'étymologies encore différentes, du latin *rubeus* « rouge » pour le premier et *rocca* « roc, roche », pour le second.

Quant à 'Rouchéou' il ne figure nulle part en tant que nom de personne.

Ces hypothèses nous paraissent peu convaincantes. La première, la rouche, renvoie à un terme de langue d'oïl localisé dans l'Ouest de la France (Poitou, Saintonge), c'est-à-dire en dehors du domaine occitan. On n'en trouve aucun héritage en langue d'oc. La seconde, étymologie *rocca*, s'ajuste mal à la nature géologique du site nullement pierreux. La troisième, étymologie *rubeus*, n'est pas davantage appropriée : l'altos qui affleure sur le site est noir. Postuler un nom de personne importé qui aurait subi une suffixation n'entraîne pas plus la conviction.

2 – L'adjectif occitan *ros* 'rous', du latin *russum* « rouge foncé, roux » a donné l'adjectif *rossèu* 'rousséou' relevé



par Pèir Mora (*Diccionari Tot en gascon*) comme synonyme de *ros* 'rous' et avec le sens diminutif de *un chic ros* « un peu roux ». Ces adjectifs ont donné les patronyme Rous, surtout présent en Languedoc-Roussillon, et Rousseu dans le Sud-Ouest de la France (geopatronyme.com). Comparer avec l'adjectif français roux qui a produit le patronyme Roux et son dérivé Roussel présents sur l'ensemble de la France (Marie-Thérèse Morlet, geopatronyme.com). Si on retenait cette hypothèse, il faudrait recourir à une désignation de personne, chafre ou nom de famille Rousseu, et supposer que le groupe -ss- roman – qui normalement se conserve, mais ce n'est pas une « règle absolue » (Rohlf, n° 457) – s'est transformé en chuintante 'ch', exemple : bas-latin **crassiam* > gascon *graish*, -a, *greish*. Le suffixe 'éou' eu dérive du latin -*ellum*, à valeur diminutive.

3 – Vincent Foix, toujours précieux, relève à Belus le substantif masculin 'ruch'. Le sens est celui de « fragon, petit houx, (*Ruscus aculeatus*) » du latin *ruscus* | *ruscum*, même sens. La dérivation obéit à une évolution phonétique normale, *sc* donnant 'ch', *ish* en graphie normalisée, (*cognoscere* > *coneisher* « connaître », *crescere* > *creisher* « croître », *fascem* > *haish* « fagot, gerbe », *pisces* > *peish* « poisson », etc.). Le suffixe 'éou' n'a pas qu'une valeur diminutive. À Soustons, on le trouve dans **Castagnéou** avec le sens de lieu planté de chataigniers et peut-être dans **Cousséou**. **Rouchéou** pourrait, dans ce cas, désigner un lieu où abonde le petit houx. Sauf que Vincent Foix graphie 'ruch', prononciation ruch en phonétique française. C'est l'évolution naturelle de *ruscus* où la voyelle longue de la première syllabe donne en gascon *u*. La prononciation locale conservée est rouch, ce qui implique un *u* bref latin. Est-ce dirimant ? Peut-être pas : Palay graphie tantôt 'ruch', tantôt 'rouch' pour désigner le même adjectif « rude, âpre ». Il se pourrait alors que la divergence entre la forme orale et la mention écrite résulte non d'une cacographie* de transcription mais d'une tendance bien observée par les phonéticiens (Rohlf, n° 434, Théobald Lalanne, *L'indépendance des aires linguistiques en Gascogne maritime*, p. 33 et sqq.) qui fait aboutir un *u* long latin de syllabe inaccentuée à *u* (français : u, API : [y]).

Conclusion

Il est difficile de décider si ce nom de lieu se réfère à un nom de personne ou à une particularité végétale du site. Entre ces deux options nous semble être l'alternative. Dans le cas de la seconde option, il s'agirait d'un mot ancien ayant échappé à la tendance générale d'évolution de l'*u* long. Dans les deux cas, la graphie normalisée n'est pas affectée.

graphie occitane normalisée

Roishèu

notation phonétique API

[ru'ʃeɥ]